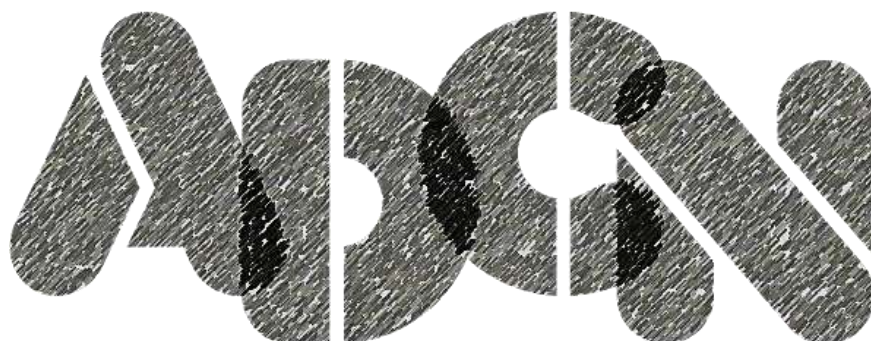




Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Message de la présidente

Comme vous le savez, fin 2017, le Grand Conseil refusait le budget de l'État et de nombreuses institutions et associations ont vu leur subvention diminuer d'un coup. Nos deux associations avec La Chaux-de-Fonds ont été amputées d'un 10%, ce qui nous a obligés à prendre des mesures. Avec le soutien de nos membres, nous avons réussi à limiter notre déficit. Nous remercions vivement tous ceux et celles qui ne renoncent pas à nous aider, malgré un taux de chômage de plus en plus bas, qui pourrait faire croire que la croissance profite à toute la population. Les entreprises ont été appelées, depuis juillet dernier, à recruter leur personnel par les ORP, mais elles peinent encore à trouver une main-d'œuvre correspondant à leurs attentes.

Le Service de l'emploi cherche certes à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, mais en même temps, il impose des contraintes qui créent des inégalités et suscitent des angoisses, surtout chez les personnes les plus vulnérables, qui maîtrisent mal les outils informatiques et qui se retrouvent seules dans leurs démarches. Les séances d'informations à l'ORP ont été supprimées, le chômeur doit s'inscrire par internet. Les formulaires sont, à notre avis, trop intrusifs et certaines questions ne respectent pas les règles de confidentialité et de protection des données.

L'ADCN s'est toujours adaptée aux changements de notre société, en assurant un accueil et un accompagnement dans les procédures administratives devenues complexes, tout en défendant les droits des chômeurs. Aujourd'hui, à l'ère de la numérisation, les contacts se font de plus en plus rares, le chômage reste très individualisé. Pour expliquer notre travail et garantir notre partenariat avec l'État, nous avons reprecisé nos missions et nos actions. Nous continuons à développer différents ateliers, tenus par des bénévoles, en réponse aux nombreux besoins des personnes frappant à notre porte. Nous croyons à la vie associative qui stimule et motive, aussi bien l'équipe engagée à plus ou moins long terme au sein de l'ADCN, que tous ceux et celles qui s'approchent de nous, migrant, suisse, étranger, bénéficiaire de l'AI, du chômage ou de l'aide sociale, sans droit ou sans projet et qui comptent sur notre ouverture, nos compétences, notre enthousiasme, pour faire un bout de chemin avec nous. Certains arrivent à trouver un emploi ou à obtenir une formation. Pour ceux qui sont peu qualifiés, le travail reste précaire, souvent sur appel et mal rémunéré.

Nous vous présentons dans notre rapport d'activités l'ensemble de notre action en quelques chiffres et commentaires. Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir une nouvelle permanente, Sarah Meyer, assistante sociale de formation, pour soutenir Aicha Brugger. Ce duo va pérenniser ainsi la mission de l'ADCN, également avec votre soutien. Merci et bonne lecture !

Corinne DuPasquier, présidente

Bureau sociojuridique

En juillet 2018, Corinne Dupasquier a quitté le bureau sociojuridique, tout en conservant la présidence de l'ADCN. Sarah Meyer, membre du comité depuis de nombreuses années et assistante sociale de formation, est venue prendre le relais et porter main forte à Aïcha Brugger. D'août à décembre, nous avons donc perdu une demi-journée de permanence et sûrement davantage, car notre présidente ne comptait pas ses heures, ce qui explique une baisse de fréquentation.

Cette année, nous avons rencontré 144 personnes et mené 207 entretiens (-27 personnes par rapport à 2017). Nous avons rencontré 77 femmes et 65 hommes. 4 entre 15 et 24 ans ; 93 entre 25 et 49 ans et 46 entre 50 ans et plus.

Informations sur les personnes rencontrées

Statut : Chômage : 84 / Aide sociale, AI, LaMal : 33 / En emploi : 27

Niveau de formation : Scolarité obligatoire : 71/ CFC, maturité : 30 / École supérieure : 25 / Formation continue en Suisse : 13 / Inconnu : 8

Domaines d'activité principaux : Hôtellerie - Restauration : 33 / Entretien nettoyyages : 32/ Vente : 15
Industrie électronique : 13 / Santé : 12/ Social : 10 / Horlogerie : 7/Bâtiment : 6/ Administration : 6
Autre tertiaire : 13

Demandes portant sur le chômage : 43% des demandes concernaient le chômage. Nous avons dû accompagner la plupart des personnes rencontrées dans la rédaction de lettres explicatives à l'Office des relations et des conditions de travail (ORCT), ainsi qu'aux caisses de chômage, dans le cadre de décisions de pénalité de l'assuré. Les personnes sanctionnées le sont souvent par les caisses pour des raisons liées à un chômage jugé fautif. Elles sont souvent considérées comme responsables de leur situation. On a le sentiment que la parole de l'assuré n'est pas toujours prise avec la même considération que celle des employeurs, qui sont rarement inquiétés lors d'un licenciement. Quand il survient suite à un conflit, c'est souvent le point de vue de l'entreprise qui est pris en compte et le chômeur trinque !

Nous écrivons également un certain nombre d'oppositions destinées à l'ORP, concernant le manque de recherches d'emploi, ainsi que pour les oublis de rendez-vous aux entretiens-conseils ou à une mesure du marché du travail.

Travaux effectués : 43 oppositions formelles aux caisses (19), à l'ORP (15), à l'ORTC (8) et au Tribunal administratif (1)/ 27 lettres explicatives à l'ORTC et aux caisses / 17 entretiens-conseils.

Demandes portant sur le travail

41% des demandes concernaient le travail, dont la plupart sont en lien avec un licenciement. Nous aidons principalement les gens à prévenir un chômage fautif en s'opposant à un licenciement jugé injustifié ou abusif. Nous tentons par ce biais d'éviter une sanction supplémentaire au chômage. Un nombre non négligeable d'employeurs ne prennent pas en compte les arrêts maladie qui surviennent durant le délai de congé et ne prolongent pas automatiquement la fin du contrat, comme le demande le Code des obligations. Ce n'est qu'une fois inscrits au chômage que les assurés sont informés et prennent conscience de leurs droits. Ils doivent alors se retourner contre leur employeur pour obtenir les salaires supplémentaires que le chômage ne prendra pas en charge, ce qui entraîne bien des désagréments.

16% des autres demandes concernaient des difficultés liées à l'aide sociale ou à d'autres assurances sociales, ainsi que des démarches liées à la migration.

Présentation de Sarah Meyer, nouvelle copermanente

« En 2004, j'effectuais un stage de 6 mois à l'ADCN et l'ADC Chaux-de-Fonds dans le but d'entrer à la Haute école de travail social (EESP) et me former à ma passion, l'accompagnement social. Suite à ce stage, je suis restée en contact avec l'Association en devenant membre du comité, ce qui m'a permis de garder un suivi sur l'évolution de la politique du chômage dans le canton durant ces dernières années. Me voilà aujourd'hui de retour et en renfort, depuis août 2018, un jour par semaine, comme bénévole, au bureau sociojuridique de l'ADCN en collaboration avec notre permanente Aïcha.

Durant ces dernières années, j'ai appris les bases du métier en travaillant pour diverses institutions et j'ai ainsi acquis de solides connaissances en assurances sociales. J'ai touché à diverses thématiques sociales : migration, pauvreté, dépendance, santé, addictions. Actuellement, je travaille en parallèle dans une association qui milite pour le droit des femmes notamment et la population LGBT.

J'apprécie mon expérience en milieu associatif qui permet de concilier humanité et exigences administratives. L'ambiance y est chaleureuse et le travail des bénévoles remarquable. Nous manquons d'audace aujourd'hui dans le travail social. Les associations font remonter les besoins. Nous restons au défi d'une société qui a besoin de recréer du lien social. L'ADCN associe travail individualisé et collectif. Son rôle reste ainsi indispensable : s'autoriser à prendre la parole, à faire remonter ce qu'elle constate auprès des autorités, de l'État. C'est important de faire ce travail, car la souffrance, si elle n'est pas dite, ne peut pas produire ou faire changer les lois.

En dehors de mon travail, je pratique régulièrement le yoga et la marche, ce qui me permet de gérer stress, fatigue et maintenir un bon équilibre de vie.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une permanence ou à l'accueil café ! »

Espace recherches d'emploi

Cette année l'ADCN a accompagné 551 personnes, 205 hommes et 426 femmes.

Informations sur les personnes rencontrées

Âge : Entre 15 et 24 ans : 41 ; entre 25 et 49 ans : 407 et de 50 ans et plus : 103.

Lieu de vie : District de Neuchâtel : 365 ; District de Boudry : 119 ; District du Val de Ruz : 22 ; District de La Chaux-de-Fonds : 17 ; District du Val de Travers : 14 ; District du Locle : 1 ; Autres cantons : 14.

Permis de séjour : Permis B : 200/ Permis C : 150/ Suisse : 119/ Permis F,N, L,G : 82.

En 2018, notre équipe a mené 1246 entretiens. Notre fréquentation est en légère augmentation : + 29 personnes par rapport à 2017. Ce chiffre ne prend pas en compte les nombreuses personnes qui utilisent le parc informatique (en moyenne 10 -12 personnes par jour) ni les personnes qui passent pour demander un renseignement, faire des photocopies, etc., mais auxquelles nous accordons aussi beaucoup de temps et d'énergie. Notre équipe les a soutenues pour la rédaction de : 1650 lettres de motivation ; 663 CV ; 227 courriers administratifs divers et ont mené 66 entretiens d'orientation.

Les gens prennent contact avec nous, grâce au bouche-à-oreille (316), par l'ORP (131), par les services sociaux (52), par internet (9) et autres (43).

Les personnes qui s'adressent à ce service le font, en majorité, car elles ne maîtrisent pas la rédaction du français (230) ; leur niveau informatique ne leur permet pas d'être autonomes dans leurs démarches (167), elles manquent de réseau social (46) et rencontrent d'autres obstacles, parfois difficiles à identifier (105).



L'Équipe de l'ADCN

Les permanentes : Aïcha Brugger à 50% et Corinne DuPasquier à 40% (jusqu'en juillet). Sarah Meyer à 18 % (depuis août).

La collaboratrice administrative et sociale : Bénédicte Conti à 25 %.

L'équipe de permanence est soutenue dans son travail par : 11 bénévoles et 7 personnes en contrat d'insertion professionnelle de 6 mois, qui s'occupent principalement de la rédaction des dossiers de candidature, de l'atelier informatique, de l'intendance et participent activement à la vie associative. Les bénévoles constituent le cœur de notre association. Nous pouvons compter sur environ 5 bénévoles réguliers. Ce sont souvent des personnes sans emploi et qui sont susceptibles de quitter l'ADCN à tout moment. La constitution de l'équipe varie donc au fil de l'année, ce que nous devons prendre en considération pour maintenir la qualité de nos services, la cohérence de nos actions, ainsi que la cohésion du groupe.

Un Colloque se déroule tous les lundis matin avec les personnes en placement et les bénévoles qui le souhaitent. 10 fois par année, un colloque élargi rassemble toute l'équipe. Nous en profitons pour recevoir différents acteurs sociaux ou leur rendre visite, afin d'améliorer notre connaissance du réseau.

Rencontres réseau formation :

26.03 Visite de l'OCOSP

27.08 Intervention du "Café pro"

24.09 Visite de Job Service

Sorties

13.04 Apéritif aux Caves de la Ville en remerciement des déclarations d'impôts

03.07 Soirée grillades des bénévoles chez la présidente

Les Ateliers

Atelier informatique : un mercredi sur deux hors vacances scolaires, deux sessions de 14h à 16h en moyenne : 9 participants par après-midi.

Les ateliers informatique ont été pris en charge par une équipe de 5 bénévoles, menée en 2018 par Fabien Cortat, puis en début d'année 2019, par Anouck Ismajli.

La préinscription au chômage se fait désormais en ligne. La séance d'information à l'ORP a été remplacée par le E-learning. La fracture numérique prend de l'ampleur et constitue désormais un facteur de précarisation et d'isolement supplémentaire pour toute une partie de la population déjà fragilisée. La maîtrise des outils informatiques représente désormais une compétence de base, indispensable pour accéder à ses droits et à un emploi convenable.

Durant ces ateliers, les bénévoles s'efforcent de partager leurs connaissances, afin d'aider ceux qui ne maîtrisent pas l'informatique à gagner en autonomie, en leur apprenant à connaître le fonctionnement d'un ordinateur, à gérer une boîte e-mail, à postuler en ligne. La demande est en augmentation et cet atelier est amené à évoluer et à se développer pour mieux répondre aux besoins des participants.

Fit gym : animé par Sarah Wilson, tous les mercredis hors vacances scolaires, de 11h15 à 12h15, au Centre des loisirs, en partenariat avec le Mouvement des aînés : 6 participants en moyenne

Déclarations d'impôts : Aide à la déclaration d'impôts sur Clic&Tax : 5 soirées ; 10 sessions ; 54 déclarations remplies ; 7 bénévoles.

Ateliers du mercredi : Nous avons développé ces activités dans le but d'aménager des espaces de rencontre et de discussion, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'améliorer l'empowerment et de stimuler le lien social.

- Atelier Maquillage : 5 participantes
- « Café pro » comment se préparer et à quoi s'attendre ? *3 participants*
- Comment gérer les applications sur son smartphone ? *6 participants*
- Postuler avec son smartphone : *6 participants*
- Opérateur en horlogerie, comment se faire embaucher quand on n'a pas d'expérience : *12 participants*
- Femmes noires dans le monde du travail : *7 participants*

Événements

- 17.05 AG et Table ronde « L'obligation d'annonce des places vacantes aux ORP par les entreprises »/ intervenants : Daniela Riva Cheffe du service juridique de l'assurance-chômage SECO ; Jaques-André Maire, Conseiller national PS, vice-président de Travail Suisse ; Derya Dursun, Secrétaire syndicale UNIA, responsable du groupe d'intérêt de la migration /Modérateur : Nando Luginbuhl, ancien journaliste, responsable communication
- 18.10 Sortie d'automne, visite de la Joliette et de Biosem : *12 participants*.
- 13.12 Fête de Noël : repas canadien et Karaoké : *30 participants*

Collaborations

- 10.03 Manifestation « pour un canton qui croit en son avenir » (contre les mesures d'austérité cantonales) Neuchâtel / Participation au comité anti-crise.
- 02.05 Animation du Caf'Emploi à l'Aubier NE
- 22.09 Fête des 10 ans de l'Hôtel des associations (année de présidence de l'ADCN au CHA)
- 17.10 Soupe au caillou, Journée mondiale du refus de la misère à La Chaux-de-Fonds.

Participations

- 07.02 Représentation à l'Espace Noir de "Chômage, tabous et préjugés » pièce de théâtre de l'ADC Genève, inspiré du livre de l'ADCN (30^e anniversaire).
- « Perdre son emploi à 50 ans : Enjeux et perspectives d'insertion » HETS Fribourg

Comité

11 membres, 6 réunions sur les thématiques suivantes : réaction contre le refus du budget 2018 par le GC et la baisse de notre subvention de 10%, par une lettre à M. Karakash ; prise de connaissance des nouvelles exigences du Service de l'emploi et de notre partenariat avec l'État ; redéfinition de nos missions, de nos valeurs, et de nos moyens d'action à disposition ; accueil d'un nouveau membre du comité, assistant social/réfugiés au CSP ; rédaction d'un communiqué de presse en vue de la votation du 25 novembre, contre la mise en place d'un dispositif de surveillance des assurés englobants AI, ass-accident, ass-maladie et ass-chômage (les populations précaires sont souvent jugées suspectes) résultat : oui à 64.7%/CH, à 51.95/NE ; prise de conscience de la fracture numérique qui écarte les chômeurs peu à l'aise avec les outils informatiques ; préparation de l'AG 2018 sur le nouvel art. 121a de la Constitution qui oblige les entreprises à annoncer leurs postes vacants aux ORP ; participation aux différentes manifestations sociales et festives, dont les 10 ans de l'Hôtel des associations (présidence de l'ADCN). En tant que membre de l'association cantonale Insertion NE, l'ADCN participe aux assemblées et aux séminaires. Insertion NE regroupe des Programmes d'intégration professionnelle dépendant du DEAS. Elle a mis en route tout un processus de réflexion et d'action pour être plus efficace. Un véritable partenariat s'est créé avec l'État.

Coordination cantonale des 2 ADC

Préparation des séances avec Mmes Gianoli et Niklaus du SE, par rapport à l'élaboration d'un contrat de prestations, contenant de nouvelles données statistiques. Représentation de notre rôle et de notre spécificité liée à notre statut associatif. Besoin de garder une structure souple, avec une certaine autonomie, sans contraintes administratives. Avons reçu, en fin d'année, la promesse de M. Karakash, que notre subvention habituelle nous serait reversée en 2019.

Avec la numérisation de l'inscription au chômage, constat que certaines questions demandées aux chômeurs sur le formulaire de préinscription P1 sont trop intrusives, d'où un échange de lettres, d'abord avec une avocate, pour obtenir un avis de droit, puis avec Mme Gianoli, par rapport à la protection de certaines données sensibles ; un courrier sera envoyé ensuite au Chef du Service cantonal de la Protection des données. Participation à la Soupe au caillou du 17 octobre, Journée du refus de la misère, à l'ABC de La CdF, suivie de la présentation d'une pièce de théâtre sur « chômage, tabous et préjugés », jouée par l'ADC Genève et débat, suivi de l'émission La ligne de cœur, animée par J-M Richard. 60 part. à cette journée ensoleillée et conviviale ; bonne couverture médiatique.

Commissions cantonales

Après une année 2017 peu active, les 2 dernières commissions auxquelles participent encore les 2 ADC se sont réunies plus souvent. Au Conseil de l'emploi, Aicha apprécie d'être en contact avec les communes, les entreprises, les syndicats, les partis. C'est une plateforme d'échanges intéressante sur la politique de l'emploi cantonale; la Commission tripartite sur les ORP et les MMT s'est réunie également, mais pas suffisamment, selon le référent Sylvain de l'ADC CdF, car les changements au sein du service de l'emploi sont importants et les mesures évoluent.

Assemblée générale du 17 mai 2018 (voir PV)

Partie statutaire avec la réélection des membres du comité et des 2 vérificatrices de comptes et élection d'Alexandre Joly au comité. Table ronde sur l'obligation d'annonce des postes vacants aux ORP par les entreprises, suivie d'un débat. L'avenir nous dira si ce nouveau système améliorera le retour à l'emploi des chômeurs inscrits à l'ORP et si les entreprises trouvent leur bonheur.

Perspectives

- Réorganisation de l'équipe de permanence
- Développement des activités collectives
- Recherche de fonds pour augmenter le taux salarié des permanentes
- Renouvellement de notre partenariat avec l'État sous forme d'un contrat de prestations en remplacement de la convention.
- Participation active à la grève des femmes du 14 juin
- Adaptation aux difficultés liées à la fracture numérique

Comptes P+P au 31 décembre 2018 + budget 2019

Rubriques	no compte	Au 31.12.2017	Au 31.12.2018	Budget 2018	Budget 2019
Produits					
Subvention cantonale	6300	55 000,00	49 725,20	49 500,00	55 000,00
Subvention communale	6301	35 300,00	35 300,00	35 300,00	35 300,00
Dons en espèces	6000	13 503,00	15 045,00	15 000,00	13 000,00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	-	-	-	-
Recettes diverses	6100	187,00	-		
Dissolution Réserve Espace Solidarités	6400		-		
Total des produits		103 990,00	100 070,20	99 800,00	103 300,00
Charges					
Salaires et charges sociales	4000	76 297,45	75 807,85	75 000,00	78 000,00
Déplacements	4001	570,00	1 200,00	450,00	3000,00
Formation	4002	115,00	150,00	600,00	500,00
Location	4100	15 228,00	15 228,00	15 380,00	15 380,00
Entretien-rép. matériel	4317	1 336,85	1 416,20	1 500,00	1 400,00
Matériel bureau	4316	-	-	150,00	
Frais informatiques	4318	915,60	1 274,55	1 700,00	1 300,00
Assurances incendie+resp.civile	4500	457,90	457,90	460,00	460,00
Rapport activités + AG	4600	2 194,25	624,95	3 000,00	1 000,00
Fournitures de bureau	4700	1 108,90	862,65	1 250,00	1 000,00
Frais postaux	4720	227,75	256,40	100,00	260,00
Téléphone, Internet	4730	922,80	897,20	800,00	800,00
Abon. journaux+documentation	4740	592,55	617,00	800,00	617,00
Dépliants, cartes de visite	4750	-	-	200,00	
Repas+permanence-café	4800	414,00	408,05	600,00	500,00
Aide financière aux chômeurs	4801	-	-	100,00	100,00
Cotisations à autres associations	4900	420,00	430,00	220,00	430,00
Divers	4990	96,00	238,05	400,00	250,00
Animation	4991	1 925,55	917,70	800,00	1 500,00
Frais de coordination	4992	101,00	-		
Total des charges		102 923,60	100 786,50	103 510,00	106 497,00
Résultat de l'exercice	4999	1 066,40	-716,30	-3 210,00	-3 197,00

Neuchâtel, le 31 décembre 2018

Bilan au 31 décembre 2018

		31.12.2017	31.12.2018
ACTIFS			
Caisse	1000	195.05	165.90
Poste	1010	40 374.45	39 186.15
Actifs de régularisation	1090	-	-
Totaux		40 569.50	39 352.05
PASSIFS			
Passifs de régularisation	2001	5 105.70	4 604,55
Réserve :- salaires	2090	15 000,00	15 000,00
- activités collectives	2121	8 000,00	8 000,00
- informatique	2125	3 000,00	3 000,00
- Aide aux chômeurs	2123	2 000,00	2 000,00
Capital	2129	6 397.40	7 463.80
Résultat de l'exercice	2130	1 066.40	-716.30
Totaux		40 569.50	39 352.05

Remerciements

À tous ceux et celles qui font vivre l'association et qui participent à son soutien :

L'équipe qui est au front tous les jours, les membres du comité, les bénévoles, les autorités communales et cantonales, les membres de l'ADCN, les donateurs, les entreprises, les syndicats, les institutions sociales, les services sociaux, les administrations du chômage qui nous transmettent beaucoup d'infos et les avocats, qui nous donnent de précieux conseils.

Comité :

Corinne DuPasquier, présidente

Catherine Badertscher, Anne Bersot-Payrard, Marie-Thérèse Delley, Cédric Dupraz, Anne Gruaz, Alexandre Joly; Sarah Meyer, Hubert Péquignot, Henri Vuilliomenet, Jean-Claude Wahler.

Permanentes :

Aïcha Brugger ; Corinne DuPasquier (jusqu'en juillet) ; Sarah Meyer (dès août)

Collaboratrice sociale et administrative :

Bénédicte Conti

Bénévoles :

Ramona Comacescu, Fabien Cortat, Marie-Thérèse Delley, Thierry Faux, Margot Gagnier, Corinne Guye, Carolina Pillonel, Suzanne Rosé, Özlem Torun, Sandra Walter, Florence Baroni, Daria Chiklo, Anouck Ismajli, Josiane Jemmy, Sophie Laissue, Jean-Michel Perrier, Corinne Tetaz

Bénévoles ateliers informatique et déclarations d'impôts :

Anita Berger, Daniel Conti, Philippe Chopard, Fabien Cortat, Chris Dos Santos, Marie Grandjean, Anouck Ismajli, Carolina Pillonel, Jean-François Rosé, Özlem Torun

Bénévoles maintenance informatique : Jean-Marc Delley (spécialiste) et Jean-Claude Wahler

Comptable bénévole : Suzanne Rosé

Trésorier : Georges Schneider, expert-comptable (fiduciaire Muller&Christe)

Vérificatrices des comptes : Marie Grandjean et Carolina Pillonel

En 2018, Marc Corthésy qui avait effectué un stage au sein de notre association et qui nous avait tous touchés par sa gentillesse et son dévouement est décédé, nous pensons toujours à lui.

Horaires des permanences :

Lundi : 14h-17h30

Mardi : 9h – 10h30 rencontre-emploi / 10h30-12h / 14h-17h30

Mercredi : Ateliers sur inscription

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h30

Vendredi : 9h – 10h30 rencontre-emploi / 10h30-12h / 14h-17h30

Contact

032 725 99 89

info@adnc.ch / www.adcn.ch

Rue Louis-Favre 1 | 2000 Neuchâtel

CCP 20-1640-6